

Kinshasa, le 12 Nov 2019



MINISTÈRE DES MINES

Le Ministre



N/Réf. : CAB.MIN/MINES/01/... 0975 .../2019

V/Réf. : N°/0423/CAB/VPM/MIN-PLAN/EMT/

ITIE/ms/2019 du 11 Novembre 2019

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(Avec l'expression de ma haute considération)
C/o Hôtel du Gouvernement
à KINSHASA/NGOMBE
- Monsieur le Directeur General du CEEC
- Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC
- Madame le Coordonnateur National a.i de l'ITIE- RDC
(Tous) à KINSHASA/NGOMBE
- Mesdames et Messieurs les Responsables des Entreprises Minières
(TOUS) en RDC

Concerne : Implication pour la Publication du Rapport ITIE-RDC 2017 dans le délai

Accusé de Réception

A Madame le Vice-Premier Ministre au plan à KINSHASA/GOMBE

Madame le Vice-Premier Ministre,

J'accuse, par la présente, réception de votre lettre dont références et objet repris en marge, et vous en remercie.

Y faisant suite, je partage votre souci, et recommande à tous les responsables des entreprises minières sous tutelle du Ministère des Mines dont liste en annexe, ainsi que la direction du CEEC qui me lisent en copie, d'effectuer sans délai leur déclaration à l'ITIE en vue d'éviter la suspension du pays dans ce processus

Veuillez agréer, Madame le Vice-Premier Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Ministre des Mines en mission,

Alpha Denise LUPETU TSHILUMBAYI

[Signature]
Vice-Ministre des Mines

*Dievin et Gilbert,
par délégation
14/11/2019
[Signature]*